

Le contexte

Les zones humides sont des milieux **fragiles** à préserver. Elles rendent un nombre important de **services écosystémiques** et regorgent de biodiversité.

Parmi les espèces inféodées à ce milieu, notamment lors de sa période de reproduction, se trouve le Brochet. En effet, les géniteurs quittent le lit de la rivière afin de rechercher des **annexes hydrauliques** enherbées de faible profondeur afin de pondre leurs oeufs.

C'est dans ce contexte que la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et pour la Protection du Milieu Aquatique, en accord avec les différents partenaires techniques et financiers, s'est proposée afin d'entretenir la **frayère de Romeny**, restaurée une première fois dans les années 80.



Cours d'eau	Marne
Code masse d'eau	FRHR104A
Coordonnées L93	x : 724 532 y : 6 874 755
Appellation	Frayère de Romeny-sur-Marne
Superficie	0.3 ha
Espace naturel remarquable	NC

Les enjeux

Aucun travaux n'a été fait sur ce site depuis les années 80, lors de sa première restauration. L'objectif est donc d'améliorer la fonctionnalité de la frayère vis-à-vis de la reproduction des espèces phytophiles.

Le site se trouvant au niveau d'une voie navigable et en l'absence de chômage (travaux d'abaissement des biefs) prévus par les VNF sur ce secteur, les travaux de terrassement ont du se faire en eau.

Les étapes

2012 *Montage du dossier*

2014 *Réalisation des travaux*

Le témoignage

«Les aménagements sont un succès ! Le site est classé en réserve afin de favoriser le repos et la tranquillité des poissons. Chaque année, des fraies de brochet sont observées.»

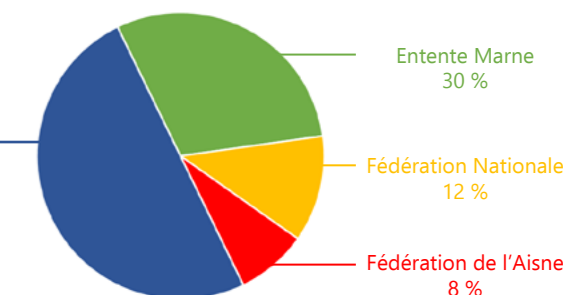
*Pierre Bourgeois,
Président de l'AAPPMA «Les Fervents du Bouchon» et maire
de la commune*



Site 1 an après travaux, 2015

Le plan de financement

Agence de l'Eau
Seine Normandie
50 %



Site avant travaux, 2014



Site après travaux, 2014

Le descriptif des travaux

- Création d'un **fossé enroché** entre l'annexe et la Marne afin de rétablir la communication entre la frayère et le cours d'eau,
- Mise en place d'une **passerelle carrossable**
- **Entretien de la végétation** afin de favoriser l'ensoleillement de la frayère
- **Terrassement** et création d'une platière en pied de berge pour augmenter la surface inondable et favoriser la mise en eau du site à différentes profondeurs



Site 1 an après travaux

Le coût du projet

Restauration de la zone humide

15 630 € TTC

Contactez le responsable technique de l'action :
 rmarlot@peche02.fr



Restauration de la communication entre l'annexe hydraulique et la Marne, 2014



Entretien de la végétation arborescente, 2014



Terrassement et création d'une platière en pied de berge, 2014

Le gain écologique

2015

*Fraysère fonctionnelle :
brochetons observés sur site*

2015

Zone de refuge pour la biodiversité



Site après travaux, 2014

L'attention particulière

Le coût des travaux a été légèrement sous-estimé, contrairement à la restauration d'une seconde frayère à Jaulgonne.
 Au final, les montants se sont équilibrés entre les travaux des deux frayères.

Les clés de la réussite

Le site avait déjà fait l'objet de restauration dans les années 80 par le Conseil Supérieur de la Pêche (aujourd'hui OFB).
 La maîtrise foncière du site facilite la gestion de la frayère.



- La passerelle a été construite plus longue afin de créer un fossé plus large : cela permet un meilleur passage pour la faune piscicole.
- Le site est facilement accessible, ce qui facilite l'entretien et les suivis.
- Le marnage est faible car le niveau d'eau est régulé par la côte des ouvrages de navigation des VNF
- Travaux réalisés par la brigade verte de l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne
- La mauvaise manipulation régulière des ouvrages par les VNF entraîne régulièrement des problèmes d'exondation des frayères (et donc des éventuelles pontes).